

Le comité catholique de l'Instruction Publique du Manitoba, qui barbotait à pleines mains dans la subvention scolaire et y accomplissait les jobs découverts à l'arrivée du gouvernement Greenway au pouvoir, n'est plus de ce monde.

Le Manitoba français et catholique respire, et ne demande aucune réforme, aucun changement, aucune modification.

Voilà pourquoi nous disons avec autorité que, depuis 1890, il n'y a plus au Manitoba de question des écoles.

Restait une question religieuse.

La question religieuse vient d'être réglée à son tour.

Le compromis qui vient d'être signé règle le *status* des religions dans l'éducation au Manitoba.

Il le règle à notre goût.

S'il s'agissait d'un pays plus avancé que le Manitoba, nous aurions insisté absolument sur la séparation de l'éducation civile et de l'éducation religieuse quant au local employé.

Et cela pour une raison fort simple. Nous comprenons mal un prêtre sortant de la maison de Dieu, du Dieu dont il est censé être le porte parole, le téléphone pour employer une expression fin de siècle pour aller phonographier dans des écoles encore chaudes des idées profanes.

L'Instruction religieuse catholique ne peut se donner hors de l'Église, hors de la vue du Tabernacle ou l'on tombe dans le protestantisme.

Le ministre protestant prend sa Bible sous son bras, s'installe dans une chambre, dans un jardin, sur un fauteuil et commente sa Bible.

Il est dans son rôle.

Mais le prêtre catholique donne le baptême dans l'Église, marie dans l'Église, déplace le Tabernacle pour donner l'ex-

trême-onction, en un mot n'accomplit aucun de ces actes solennels sans être en présence, symbolique si vous voulez, mais toujours en présence réelle de Dieu.

Pourquoi délivrerait-il le pain sacré de l'Instruction religieuse en cachette du Souverain Maître, entre quatre murs d'école ?

L'éducation spirituelle catholique doit se donner dans le sanctuaire catholique; sinon elle tombe dans la vulgarité.

Ceci dit et cette digression éliminée, revenons à nos moutons, aux moutons de Pa-nurge Langevin.

Si M. Laurier et M. Tarte ont eu dessein—nous ne le croyons pas, hâtons-nous de le dire—de mettre au jour la duplicité du clergé catholique dans la question des écoles du Manitoba, ils ont réussi à souhait.

Les catholiques de Québec—car ceux du Manitoba ne réclament rien, ne l'oublions pas—ils voulaient des professens catholiques; ils les ont.

Ils voulaient l'enseignement du français; ils l'ont

Il voulaient l'enseignement religieux; ils l'ont.

De fait, ils sont contents.

Mais le clergé du Manitoba n'est pas content.

Savez-vous pourquoi ?

Parcequ'on lui a tout donné, sauf le manie-ment des fonds scolaires.

Voilà le *hic*.

Qu'est-ce que ça fait aux évêques, la religion, le français, le catéchisme ?

C'est la caisse qu'il leur faut.

*C'est la braise*, comme dans la chanson.

Aussi Mgr Langevin n'a pas perdu de temps.

Il a ouvert dix écoles et commencé à collecter des fonds dont il aura le contrôle, cette fois.

Pour lancer la souscription, il a mis sa montre en gage—non, en loterie.